

Le Mot de l'équipe municipale



Blason de la commune

UN BUDGET MUNICIPAL CONTRAINT ET EQUILIBRE

Comme chaque année, à la même période, il nous faut clôturer les comptes de l'année précédente et valider le budget pour l'année en cours. Ce moment est l'occasion de faire le bilan des dépenses et des recettes, de voir ce qu'il est possible de faire, mais aussi de mesurer l'écart entre ce que l'on voudrait faire et ce que l'on peut faire, sans mettre les finances de la commune en danger.

Il faut savoir que le budget de la commune est globalement stable d'une année sur l'autre ; ceci étant, une grande partie de ce budget est contraint (salaires, charges reconduites d'une année sur l'autre, remboursement des prêts...), ce qui limite notre marge de manœuvre.

Pour 2022, en ce qui concerne l'état des comptes, notre situation est maîtrisée, avec des recettes et des dépenses de même niveau qu'en 2021. Le Conseiller aux décideurs locaux nous a annoncé une augmentation des bases fiscales de 7,1% ce qui a conduit la municipalité à ne pas augmenter les taux des prélèvements fiscaux pour 2023, malgré des charges qui vont, elles, en augmentation.

Pour ce qui concerne le budget 2023, sauf urgence imprévue, les investissements de cette année devraient permettre de poursuivre et de terminer l'aménagement des appartements dans la maison Rascalou, de rénover un appartement municipal, d'aménager la maison du XV en « maison de la mémoire », de sécuriser la traversée des villages, de poursuivre la réfection de la voirie, d'éclairer le tunnel de Riols pour sécuriser les parcours de randonnées.

De grands chantiers seront à engager dans la décennie à venir ; ils nécessiteront un effort important pour des travaux coûteux que la commune ne pourra assumer seule. L'Etat, les collectivités territoriales, les fondations notamment celle du patrimoine..., devront participer largement à ces projets pour qu'ils soient réalisables et contribuent à faire de Saint-Izaire une commune attractive où il fait bon vivre, ce à quoi nous nous employons quotidiennement.

Infos Mairie

Ouverture mairie : changement à compter du 1 janvier 2023

Du lundi au jeudi de 14 à 17 heures

Vendredi de 9h à 12h

Tél : 05.65.99.40.31

Mairie.st-izaire@wanadoo.fr

www.saint-izaire.fr

mairie.st-izaire@wanadoo.fr

CONGES : du jeudi 18 au 31 mai 2023

ETAT-CIVIL :

Nous avons le plaisir d'accueillir :

Enki LAMBERT SOULIE

le 5 février 2023



Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours du trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

Inscription sur les listes électorales

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), via le site www.service-public.fr la personne pourra s'inscrire ou contacter la commune pour s'inscrire sur la liste électorale.
Inscription Internet ou formulaire papier.

La commune dispose de 3 défibrillateurs :

Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,
Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,
Salelles sous le porche de l'église

TRAVAUX

Tous types de travaux sur les bâtiments ou maisons (toiture, fenêtre...) ou dans les différents cimetières, doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la mairie

Infos mairie suite



DIVAGATION DES CHIENS :

Sur nos bulletins précédents, nous rappelions que les chiens doivent être tenus en laisse et aujourd'hui ce n'est pas toujours le cas ! Les chiens errants dans le village, font leurs besoins un peu partout. Nous avons mis à la disposition des bornes d'hygiène canine dans différents endroits du village mais cela ne sert pas à grand-chose à ce jour.

IL serait pour le moins souhaitable que les propriétaires de chien les utilisent par respect envers les autres usagers et la propreté des rues.



NUNEROS D'URGENCE :

Pompiers : le 112 ou le 18

SAMU : le 15

Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.

Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

SITE INTERNET :

Nous vous rappelons que la commune a un site Internet sur lequel vous pouvez trouver des informations et suivre les activités.

Ce site vit aussi grâce à vous, si vous avez des communications à faire, envoyez-les à la mairie. <https://www.saint-izaire.fr>

PROTEGER ET PRENDRE SOIN DE NOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF !

Pour contribuer au bon fonctionnement de notre assainissement collectif **ERCI** de ne rien jeter d'autre dans les sanitaires que le papier hygiénique (**pas d'emballages, pas de serviettes hygiéniques, de morceaux de couches, de cotons tiges...**) pour éviter que les tuyaux et les filtres se bouchent et que les pompes fonctionnent à vide...

Suite infos mairie



TRANSPORT A LA DEMANDE

Le transport s'effectue depuis le lieu de résidence vers le point de destination choisi et/ou inversement, ouvert à tout le monde.

Transporteur : CAMBON , téléphone : 05.65.99.05.96 , l'usager réserve son trajet la veille du déplacement avant 12h.

Tarif : 2 € par personne aller/retour

6 points d'arrêt : Plateau ancienne gare - La Poste - La gare routière - le centre hospitalier - la zone du Bourguet - la maison des services à Vabres l'Abbaye. Renseignements à la mairie.

Jours et horaires de fonctionnement 2020 - 2023

Lundi et mercredi départ Saint-Izaire entre 14h et 14h30 avec un retour entre 16h30 et 17h

Jeudi et samedi départ Saint-Izaire entre 9h et 9h30 avec un retour 11h30 et 12h.

Horaires déchetterie de Saint-Affrique :

Eté :

Du lundi au vendredi de 13h30 à
18 heures 30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Hiver :

Du lundi au vendredi de 13h30 à
18 heures

Samedi de 9h à 12 h et de 14h à
18heures

Prochaine venue le 26 juillet de
16h à 19h à la salle des fêtes



Dépôt des déchets verts à l'ancienne gare (ancien dépôt DDE)

Nous avons mis à disposition au centre technique dit « Gare de Riols » un emplacement pour les déchets verts uniquement.

On ne doit pas mélanger la terre avec autre chose ou déchets verts, il faut trier avant d'apporter vos déchets sinon le dépôt sera fermé.

Suite infos mairie

« Maison de Services Au Public » - « Point info seniors »

ACGSA - Point info Seniors

Maison des Services au Public
21 avenue du Pont-Vieux
12400 VABRES L'ABBAYE
05 65 99 03 56 / 06 77 08 86 27



Horaires d'ouverture au public :
Lundi et mardi : 8h30 à 12h30
Mercredi et Jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Vendredi : 8h30 à 12h30

mail : mds.vabres@orange.fr
pointinfoseniors.acgsa@gmail.com
<https://www.maisondeservicesaupublic.fr>
Site internet : <http://pointinfoseniors-awixsite.com/acgsa>
Mail : pointinfoseniors.acgsa@gmail.com

ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural

ADMR des Sept Vallons
5 Place de la Mairie
12550 Coupiac

Téléphone : 05.65.99.42.90

Service et soin aux séniors, accompagnement du handicap, enfance et parentalité, entretien de la maison, aide aux aidants...

Suite infos mairie

DEBROUSSAILLER CHAQUE ANNEE SON TERRAIN pour prévenir les feux de végétation !

Débroussailler son terrain et assurer une « ceinture de sécurité » de votre terrain à minima de 50 mètres est tout à la fois une obligation légale et morale, une mesure de bon sens et une mesure de prévention qui peut faire partie de votre contrat d'assurance.

Avec le changement climatique, les feux de végétation sont de plus en plus fréquents, y compris en Aveyron, comme on l'a vu l'année dernière, à côté de chez nous. Débroussailler, c'est-à-dire réduire la masse des végétaux (couper les arbustes, élaguer les arbres, supprimer les broussailles, éliminer les végétaux en déchetterie...) est une nécessité pour mettre en sécurité les personnes et les biens !

Pour mémoire, il est interdit de brûler les déchets verts (code de l'environnement), même par temps humide : 50 kg de déchets brûlés équivalent à 14000 km en voiture (moteur diesel) en termes de particules fines. En revanche, il est possible de déposer les déchets verts à l'ancien dépôt de la DDE.

Pour davantage de précisions, se connecter à « feux-foret.gouv.fr »

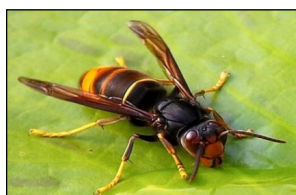
ERADIQUER LE FRELON ASIATIQUE : c'est le moment !

Fléau pour la biodiversité et particulièrement pour les abeilles, le frelon asiatique a très vite colonisé toute la France. Une seule colonie de frelons asiatiques consomme en moyenne plus de 11 kg d'insectes sur une saison (de mars à octobre).

Que faire ?

La première action, la plus simple, est de fabriquer des pièges sélectifs et les installer entre début mars et fin octobre pour piéger les « fondatrices » qui fondent les nids. Une « fondatrice » capturée = un nid évité !

Pour ce faire : prendre une bouteille d'eau en plastique et enlever le bouchon, couper la bouteille d'eau en deux, percer 3 ou 4 petits trous (5 à 6 mm de diamètre) pour que les insectes plus petits que le frelon puissent sortir ; retourner le haut de la bouteille et verser une préparation dans le fond du piège (1/3 sirop de fruits rouges + 1/3 bière + 1/3 vin blanc pour ne pas attirer les abeilles). Installer le piège à un endroit stratégique (en dessous des toits - arbres...).



Suite infos mairie

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS :

Un accident peut arriver n'importe quand, n'importe où, alors on doit pouvoir compter sur n'importe qui !

Une session de formation aux gestes de premier secours a eu lieu vendredi 10 mars. La première séance a eu lieu pour les élèves de l'école de Saint-Izaire, d'une durée de 2 heures. Un exercice très apprécié par les enfants pour les sensibiliser au fameux : « **Protéger Alerter Secourir** » qui passe par un « savoir alerter » efficacement grâce au 15, 112, 17, 18....

Une deuxième séance a eu lieu ensuite à la salle des fêtes ; une douzaine de personnes se sont familiarisées aux gestes qui sauvent (arrêt cardiaque, malaise, hémorragie, arrêt respiratoire, usage du défibrillateur...).

Merci à Groupama et en particulier à Madame Mireille LASBORIES, ainsi qu'à Thierry le formateur pour cette séance très appréciée qui en appelle d'autres.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître rapidement auprès de la mairie pour une prochaine séance qui aura lieu le 31 mai !



LA STERILISATION DES CHATS

La stérilisation des chats errants débutera prochainement dès la signature de la convention avec la SPA, validée lors du dernier conseil municipal. Préalablement au piégeage des chats errants, les habitants seront informés afin qu'ils puissent garder leurs chats domestiques au domicile.

Une fois stérilisés, les chats errants seront libérés. Il en coûtera à la commune 50 euros par chat. Notre objectif est de stériliser, pour une première phase, une vingtaine de chats (soit un coût de 1000 euros) pour rendre le bourg vivable pour tous les habitants. Merci de faire bon accueil aux bénévoles qui viendront déposer et récupérer les cages.

Suite infos mairie

ACCUEIL DE JEUNES EN SERVICE CIVIQUE DANS LE CADRE DU « VOLONTARIAT RURAL »

Dans la dynamique du séjour d'étudiants « hors les murs », la commune de Saint Izair, en collaboration avec la fédération départementale des CUMA, est susceptible d'accueillir deux jeunes en « volontariat rural » de septembre 2023 à Mars 2024. Nous sommes à la recherche d'un logement à louer pendant cette période. Merci de vous faire connaître auprès de la mairie si vous avez une possibilité de loger ces jeunes.

EPAVES, PNEUS, DEPOTS D'ORDURES SAUVAGES : UN MANQUE DE SAVOIR VIVRE !

Ces dernières semaines, nous avons encore eu à déplorer des stationnements d'épaves de voiture, des dépôts sauvages de pneus et de déchets en tous genres dans la nature ou sur la voie publique. Au-delà du fait que cela relève d'un délit et d'un manque évident de respect des autres, ce dépôt ampute lourdement le budget communal puisqu'il nous faut procéder aux enlèvements indispensables pour garder une commune propre et agréable.



Suite infos mairie

LA BIBLIOTHEQUE DE SAINT-IZAIRE VOUS ACCUEILLE AUSSI LE SAMEDI !

Désormais, la bibliothèque de Saint-Izaire (salle sous l'école) vous accueille le **MARDI de 16H à 17H, mais aussi le SAMEDI de 14H à 16H30**. Vous pourrez y emprunter les ouvrages disponibles sur place, réserver et retirer à Saint-Izaire les documents de la médiathèque intercommunale, utiliser internet, profiter d'un espace de travail et d'un « temps livre », ainsi que d'un espace puzzle.

Différentes animations sont régulièrement proposées (choix de livres – le 22 avril : grainothèque, échange de plants – énigme littéraire...) ; des affichages sont réalisés dans la commune pour informer de ces animations.

DES ATELIERS THEATRE POUR PARTAGER ET S'EXPRIMER :



La compagnie C cédille organise des ateliers théâtre sur la communauté de communes dans la cadre d'un projet départemental « culture et lien social ». La commune de Saint Izaire a choisi de participer au financement de ce projet pour en faire profiter les habitants que cela intéresse.

Au menu : des ateliers gratuits hebdomadaires, tous les lundis hors vacances d'été de 14H à 17H, des ateliers de travail en public, et peut être une ou des représentations fin 2023 /2024. Ces ateliers sont ouverts à toutes et tous ; ils auront lieu par alternance à Broquiès, Martrin, Saint Izaire.

PREMIER ATELIER LE 17 AVRIL A 14H

A BROQUIES (Sous la mairie)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

AU 05 65 97 79 55 ou sur « formation@ccedille.org »

APPEL AUX ARTISTES DE LA COMMUNE

Comme chaque année, nous préparons les expositions de l'été au château. Toutes les créations sont les bienvenues dans leur diversité et leur originalité.

Si vous êtes intéressés pour exposer vos œuvres et productions, merci de vous faire connaître auprès de la mairie pour que nous puissions organiser le planning des expositions.

Suite infos mairie

Un « camion pizza » au centre bourg

Désormais, le camion pizza qui stationne sur le parking de Faveyrolles le mercredi soir, viendra aussi un jeudi sur deux sur le parking de la salle des fêtes au bourg de Saint- Izaire. Avis aux gastronomes et aux affamés qui n'ont pas eu le temps de faire des courses...Semaine impair soit jeudi 27 avril 2023

Contact : PIZZA BRUNO 07 69 13 42 60

« Des vins magnifiques »

Tous les jeudis, à partir de 17H, un œnologue, marchand de vins et spiritueux s'installe à Saint Izaire devant la salle des fêtes. Il propose des dégustations, prodigue des conseils et vend des « vins magnifiques » à déguster avec modération, bien évidemment.

VIE MUNICIPALE

A PROPOS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Pour mémoire, le conseil municipal est ouvert au public. Le compte rendu détaillé de chaque conseil est disponible en mairie et sur le site de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER : Le conseil a été réuni dans une relative urgence afin de délibérer sur l'attribution de la taxe d'aménagement. En effet, la loi du 01/12/2022 a modifié les conditions de reversement partiel de cette taxe aux communautés de communes qui est devenu optionnel. Dans ces conditions les communes du Saint Affricain ont choisi de ne reverser aucune part de cette taxe (10%) à la communauté de communes et donc de rapporter les délibérations prises précédemment. Le délai courait jusqu'au 02 Février, d'où la convocation du conseil avant cette date.

Par ailleurs, ce conseil a été informé et a débattu de différents projets (possibilité d'installation d'un hangar CUMA, avancement des travaux de la maison Rascalou, mise en lumière du pont, adhésion à la coordination gérontologique...). Le tarif de la restauration scolaire a été abordé suite à l'augmentation des repas par le « groupement des terres rouges ». En effet, depuis le 01/02/23, le coût du repas est passé de 3,51€ à près de 4€. Il nous faudra nous positionner lors du prochain conseil pour définir le tarif payé par les familles (actuellement 3,15€). En attendant la décision du conseil, la commune compensera intégralement l'augmentation.

Suite vie municipale

LA REUNION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU 14 MARS

Les conseillers se sont réunis le 14 mars pour faire un tour d 'horizon des dossiers en cours et des prochaines décisions à prendre. De multiples sujets ont été abordés qui donneront lieu pour certains à des délibérations lors du prochain conseil municipal.

Au menu : le projet de CUMA à la gare, l'installation du local paysan, le remplacement de Joël après son départ à la retraite, l'éclairage du pont, les propositions des étudiants lors de leur séjour « hors les murs » et différentes questions diverses (la stérilisation des chats, les appartements municipaux, des projets culturels...).

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL

Comme chaque année, à la même période, le conseil municipal s'est réuni pour entendre un conseiller du trésor public qui a analysé la situation de la commune, puis le conseil municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif ; il a défini l' affectation du résultat de l'année, a validé le budget primitif de 2023 (budget prévisionnel) et a abordé de multiples questions qui ont donné lieu à diverses délibérations.

Ainsi, le tarif de la **restauration scolaire** a été augmenté pour les familles de 3,15€ à 3,20€ pour tenir compte de l'augmentation du coût des repas qui nous est facturé à 3,82€ au lieu de 3,51€ (soit une augmentation du prix d'achat de 0,31€), sans compter les coûts annexes (énergie, charges de personnel, achat du pain).

Une demande de subvention a été validée pour les travaux de voirie, le recours à un artisan du village a été décidé pour assurer l'assistance technique du service de l'eau et de l'assainissement, les emplois occasionnels de l'été ont été reconduits pour animer le château et l'aire de camping, les dépenses d'entretien du château ont été actées, la convention avec le local paysan a été validée pour une prochaine signature, **les tarifs de l'eau** ont été actualisés pour 2023 (1,36€ pour la tranche de 0 à 300 m³ et 0,97€ pour la tranche supérieure à 300m³), une subvention a été consacrée pour la participation de la commune à un projet théâtral intercommunal avec Broquiès et Martrin.

Un conseil municipal dense qui s'est conclu pour des questions diverses permettant à chaque conseiller d'aborder des sujets à partager.

L'ACTUALITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Depuis fin 2021, la communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons a travaillé à la construction d'un « **projet de territoire** » qui a été récemment validé par le conseil communautaire.

Suite de la vie municipale

En analysant les besoins du territoire, en anticipant son évolution, il s'agit d'adopter une stratégie collective pour œuvrer à son développement et renforcer son attractivité. Construit sur 4 piliers regroupant 12 enjeux et de multiples fiches « action », ce projet doit permettre de disposer d'un ensemble d'analyses permettant de répondre aux appels d'offres et aux financements possibles pour développer notre territoire. Il propose un ensemble d'actions programmées sur les années à venir.

PILIER 1 : Consolider l'armature d'équipements et de services

Le Saint-Affricain dispose d'une offre relativement performante en services et équipements qui le rend attractif. Ces atouts doivent être consolidés, développés et valorisés pour attirer et ancrer les ménages et les entreprises y compris dans les zones rurales. L'offre de santé participe de l'attractivité de notre territoire rural, vaste et peu dense ; elle doit être préservée et consolidée.

PILIER 2 : Valoriser et préserver les ressources économiques locales

Il s'agit d'abord de conforter les pôles économiques existants, de développer l'économie circulaire et les circuits-courts et de soutenir les commerces et activités dans les communes rurales. Il s'agit également d'accompagner les entreprises, d'accueillir des activités nouvelles et d'améliorer l'aménagement et l'intégration paysagère des zones d'activités. C'est enfin se positionner comme facilitateur dans le domaine de la création et la transmission-reprise des activités économiques y compris agricoles. Il s'agit de permettre l'émergence d'un modèle agricole durable prenant en compte les évolutions climatiques et environnementales.

PILIER 3 : Valoriser l'identité du territoire et conforter son animation

Il s'agit de valoriser la « qualité de vie » dans notre territoire et de favoriser sa dynamique tant pour ses résidents, au quotidien que pour ses touristes. Renforcer l'attractivité du territoire suppose de renforcer sa notoriété et de mettre en valeur ses particularités.

PILIER 4 : Conforter le "bien vivre" et agir pour la transition énergétique en réponse aux enjeux environnementaux et climatiques

La baisse de la consommation d'énergie ainsi que la hausse de la production à partir d'énergie renouvelable est engagée sur le Saint-Affricain et concerne de nombreux secteurs : habitat, bâtiments publics, insertion de panneaux photovoltaïques, mobilités alternatives et collectives.... L'objectif est de contribuer à faire du sud-Aveyron un territoire à énergie positive, conformément au Plan Air Energie Climat du Parc des Grands Causses décliné sur notre communauté de communes.

Suite de la vie municipale

EN CONCLUSION : Loin d'une juxtaposition d'actions éparées, ce premier travail permet de partager et de hiérarchiser les besoins de notre territoire ; il permet également de dialoguer avec les autorités de l'Etat, avec la région et le département pour articuler notre action, celle de l'Etat, ainsi que celle des collectivités territoriales afin de développer durablement notre territoire.

Vous pouvez consulter ce projet en intégralité sur le site de la communauté de communes

« <https://www.comcom-sar7v.fr> »

LES PERMANENCES DANS LES VILLAGES

Comme nous nous y sommes engagés et comme nous l'avons fait régulièrement depuis deux ans, la municipalité assure une permanence, deux fois l'an (au printemps et à l'automne), à Faveyrolles, à Salelles et à Saint Izair. Ces permanences permettent un échange direct sur la vie de la commune et sur les besoins propres à chaque village.

Le maire et ses adjoints seront présents et invitent la population à un échange :

A FAVEYROLLES : le VENDREDI 12 MAI A 18H30 (date prise pour permettre aux techniciens du conseil départemental de participer à cette réunion afin de présenter le projet de traversée du village)

A SALELLES : le JEUDI 11 MAI A 18H30 A L'EGLISE DE SALELLES

A SAINT-IZAIRE : le SAMEDI 13 MAI A 10H A LA SALLE DES FETES DE SAINT IZAIRE

L'INAUGURATION DU LOCAL PAYSAN : Inauguration pluvieuse, inauguration heureuse !



Suite de la vie municipale

Samedi 11 Mars, avait lieu l'inauguration du local paysan, situé dans le bourg de Saint Izaire. Ce local, mis à disposition de l'association « des paysans de saint Izaire » par la commune, est doté de casiers réfrigérés permettant d'accueillir et de conserver les productions de la fromagerie du Salze, de la ferme des Armayrols et du fournil paysan (GAEC de Salelles).

Une quarantaine d'habitants et de clients ont répondu présents, malgré des conditions climatiques défavorables, pour participer à ce moment convivial qui a permis de visiter le local, de s'approprier le fonctionnement de la vitrine réfrigérée et de déguster les produits fermiers des producteurs. Au-delà de cette manifestation, il s'agissait aussi d'affirmer le soutien de la population aux paysans de la commune et à une alimentation de qualité dans un contexte difficile.

Le maire de Saint Izaire, la présidente de l'association des paysans de « saint Izaire », le conseiller régional Clément Carles, en présence du vice-président de la communauté de communes, chargé de l'agriculture, ont salué cette initiative conjointe de la municipalité et de l'association, avec des financements de l'Etat, de la région, de la commune et de l'association, ainsi qu'une aide logistique du parc naturel régional des grands causses.

Au-delà de l'accès à une alimentation de proximité et de qualité, première fonction de cet espace qui permet de récupérer ses commandes de façon autonome, nul doute que ce « local paysan » pourra s'enrichir de nouvelles productions de qualité et devenir un centre d'animation du village, en lien avec les autres commerces du bourg. Les habitants présents ont pu ponctuer leurs échanges en trinquant à l'avenir de ce local et de l'association des « paysans de Saint Izaire ».

Une belle soirée pour l'agriculture, le cœur de Saint-Izaire.

QUESTIONS A « L'ASSOCIATION DES PAYSANS DE SAINT IZAI-RE »

Quel est l'objet de votre association ?

Léa Cabal Zinck : Notre association a pour objet le regroupement d'exploitations agricoles afin d'organiser la vente en commun des produits issus de nos fermes dans les conditions de circuits courts, et d'administrer et gérer le « Local Paysan », point de vente en commun que nous avons mis en place ensemble à Saint-Izaire en collaboration avec la mairie. Après avoir passé commande auprès de chaque ferme, les habitants peuvent ainsi venir récupérer leurs commandes au sein d'un même lieu dans le centre bourg, ce qui permet de limiter les déplacements.

Suite de la vie municipale

Pourquoi l'appeler "association des paysans de saint Izaire"?

LCZ : Notre volonté est de rendre accessible plus facilement nos produits aux habitants de la commune sur laquelle nous vivons et travaillons, donc nous avons choisi ce nom pour rendre compte de notre ancrage territorial (et à défaut d'en avoir trouvé un autre aussi il faut bien l'avouer).



Quelles perspectives pour votre association ?

LCZ Nous espérons que le "Local Paysan" permettra effectivement aux habitants de s'approvisionner plus facilement avec nos produits fermiers, ce qui représente pour nos petites fermes un réel soutien, particulièrement dans le contexte climatique et économique difficile d'aujourd'hui.

Le maire et la présidente de l'association signent la convention de partenariat

VIE LOCALE

L'AMENAGEMENT DU PARCOURS PECHE

Prévus depuis plusieurs années et régulièrement reportés suite à la crise sanitaire, de spectaculaires travaux de nettoyage ont eu lieu au bord du Dourdou, au centre bourg, à proximité du parking. Effectués dans le cadre du « parcours pêche », ces travaux ont été financés par la communauté de communes.

Situé sur un terrain privé, il s'agissait de dégager les débris végétaux amassés suite aux inondations, d'éradiquer des plantes, potentiellement toxiques, qui s'y étaient installées et de proposer un espace propre et agréable qui pourra servir de lieu de promenade, avec un accès libre aux promeneurs et aux pêcheurs, autorisé par le propriétaire.

Soucieux de ne pas déranger la faune aquatique, la pelle mécanique a soigneusement évité de pénétrer dans le lit de la rivière à une époque sensible pour la reproduction ichtyenne. Sans parler de « plage », cet espace permettra aux familles un accès pratique et sécurisé à la rivière, toujours agréable en période estivale.



Suite de la vie locale



**Concours de
maisons
fleuries**

proposé par le Comité des Fêtes de Saint
Izaire sur toute la commune de St Izaire.

Inscrivez vous

Inscriptions jusqu'au **1er Juillet 2023** par
téléphone (préférentiellement SMS) au
07 85 01 85 37 (Audrey), sur nos réseaux sociaux
ou via ce lien:
[https://www.helloasso.com/associations/comite-
des-fetes-de-st-izaire/evenements/concours-de-
maison-fleurie](https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-st-izaire/evenements/concours-de-maison-fleurie)

Merci de renseigner votre nom, prénom et
adresse postale.

**Remise des prix lors du
traditionnel repas de la fête
votive, le Samedi 19 août 2023.**

LE COMITE DES FÊTES LANCE LE CONCOURS DE « MAISONS FLEURIES »

Le comité des fêtes lance un appel au fleurissement des Maisons, fermes, hangars, ... de tous les villages et hameaux de saint Izaire pour que notre commune propose un cadre de vie plus agréable. Cet appel est aussi un défi collectif à la créativité et au savoir-faire pour fleurir notre village en tenant compte des contraintes environnementales et des difficultés d'accès à l'eau.

Les inscriptions ont lieu jusqu'au 1er juillet 2023, la remise des prix se fera le samedi soir (19 août) de la fête du village lors du repas.

Les inscriptions se font par téléphone (SMS préférentiellement) auprès d'Audrey (07 85 01 85 37), sur nos réseaux sociaux ou via ce lien:

[https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-
de-st-izaire/evenements/concours-de-maison-fleurie](https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-st-izaire/evenements/concours-de-maison-fleurie)

LES TRAVAUX DU PONT SE POURSUIVENT

Lors d'une visite du chantier, il y a quelques jours, nous avons pu constater la qualité et le sérieux des travaux engagés pour rénover et consolider la structure du pont : reprise du béton, élimination des ferrailles et du béton oxydés, referraillage et consolidation de la structure, enduits de protection... un chantier qui se poursuivra par les peintures et l'installation des câbles pour l'éclairage avant de passer à une autre partie du pont.

Un chantier d'ampleur avec des professionnels avisés.



Suite de la vie locale

SEJOUR DES ETUDIANTS « HORS LES MURS » : DES PISTES DE TRAVAIL A ETUDIER



Mi-Février, une soirée de restitution a été organisée à la salle des fêtes pour écouter les étudiants de l'université Paul Valéry de Montpellier nous rendre compte de leurs travaux et ouvrir des pistes de travail possibles pour renforcer l'attractivité de notre commune.

Depuis Novembre ces étudiants auront réalisé plusieurs séjours dans notre commune et celle de Coupiac. Après plusieurs études dans les villages de notre commune, des ateliers avec les habitants, la prise en compte d'indicateurs démographiques, sociaux et économiques ; après des entretiens

avec les associations et les acteurs de la commune, les étudiants étaient de retour pour nous présenter la synthèse de leurs travaux et évoquer des pistes pour le futur de notre commune.

Une soirée fort sympathique, en présence des habitants et des élus du territoire pendant laquelle les étudiants ont présenté un ensemble de projets possibles en se projetant en 2053, soit dans trente ans pour voir ce qui pourrait avoir évolué durant cette période.

La municipalité d'une part, les étudiants et leurs professeurs d'autre part tiennent à remercier toutes celles et tous ceux qui ont facilité et participé à la réalisation de ce séjour « hors les murs ». Cela aura permis à des jeunes, parfois éloignés de la vie rurale, de se former et de découvrir notre cadre de vie.

L'ensemble des maquettes, des panneaux et des divers documents feront l'objet d'une étude pour apprécier leur pertinence et leur faisabilité. Ils seront exposés en juin, au château, pour que tous les habitants puissent en prendre connaissance et partager cette étude.



EXPOSITION DES TRAVAUX

OUVERTE A TOUS

TOUS LES WEEK-ENDS DE JUIN

AU CHÂTEAU

DE 14 h A 17 HEURES

Suite de vie locale

L'ECOLE : UN DEUXIEME TRIMESTRE BIEN REMPLI !

Le trimestre hivernal aura permis aux élèves de l'école de mettre en œuvre les projets prévus et de poursuivre ceux qui étaient engagés en lien avec les enseignements quotidiens : semaine spécifique des mathématiques - cours d'occitan – enseignement des langues vivantes - activités sportives (cycle natation- parcours d'orientation) – parcours artistique culturel - Ecole et cinéma – parcours citoyen (éducation au développement durable – semaine de la presse) – parcours de santé (éducation aux gestes de premier secours)...

Un ensemble riche et formateur qui permet aux élèves de construire les apprentissages visés et d'y trouver du sens et de l'intérêt. Merci à l'équipe pédagogique et éducative.

LE PROJET INTERGENERATIONNEL DES CANACS : Des nouvelles de l'Adouayre

Aux Canacs l'heure est à un optimisme prudent pour les membres de l'association Canacs Solidarité Intergénération. En effet, la famille géorgienne est, grâce au soutien actif de la municipalité et des élus locaux, régularisée : Ruslan a pu obtenir le papier officiel fin février et Tsira vient de retirer le précieux sésame qui lui permettra d'être agréée en tant qu'accueillante familiale. Depuis peu, l'association a une seconde famille, Aurore et Etienne, pour s'occuper, en alternance, des futures personnes âgées ou dépendantes dans les locaux qu'elle a rénovés. Etienne est en cours d'agrément et le déménagement se précise.

Quelques problèmes administratifs subsistent encore avant de pouvoir accueillir les 3 résidents.



VIE ASSOCIATIVE

En matière de dynamisme, en regardant l'ensemble des temps forts de ces dernières semaines, nous pouvons apprécier la richesse et la diversité des activités qui rythment la vie de notre commune. Grâce à la mobilisation des bénévoles et des associations, nous avons la chance de pouvoir bénéficier d'une commune vivante et dynamique, d'une commune où « il fait bon vivre ». Merci à toutes celles et tous ceux qui prennent sur leur temps pour nourrir cette dynamique !

ACTIVITES DE LOISIRS pour se délasser et partager de bons moments

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : tous les mardis de 15H à 16H dans le jardin du château ou la salle des fêtes l'hiver

LOISIRS CREATIFS (travaux d'aiguilles) : tous les lundis à la bibliothèque de 14H à 17H

JEUX DE SOCIETE : Tous les jeudis à la salle des fêtes à partir de 14H

BIBLIOTHEQUE : Tous les mardis de 16H à 17H30 et tous les samedis de 14H à 16H30

PING PONG : tous les mardis à partir de 18H

ATELIER THEATRE : tous les lundis après-midis à Broquiès, Martrin et saint Izair en alternance – renseignements au 05 65 97 79 55

LES ANIMATIONS DE L'HIVER

Saint Izair aura connu un hiver actif et convivial avec de multiples animations et des moments forts, proposés par les associations de la commune, partagés massivement.

Au programme : la nuit du nouvel an, la tombola de l'APE, le téléthon inter-associatif, la soirée jeux de la MISA et de l'APE, le quine et le bal du comité des fêtes, le spectacle théâtral et la soirée de la saint Patrick proposés par les « amis de Salelles », l'AG de chemin faisant, l'inauguration du local paysan, le débroussaillage pour préparer la randonnée gastronomique ... autant d'initiatives qui ont connu un franc succès et qui ont permis de rassembler les habitants de la commune.

Suite de la vie associative

UN JEUDI SUR DEUX : NETTOYAGE DU CHATEAU !



Communiqué de l'Association Vie et Château

De bonnes résolutions et plein de bonnes intentions pour 2023. Lors de notre dernière assemblée générale, il a été proposé d'organiser régulièrement des « matinées ludiques » au château. Des travaux de nettoyage, de réaménagement des musées, de peinture des fenêtres sont à prévoir.

A partir du mois d'avril, nous vous donnons rendez-vous au château, deux matinées par mois, le premier et le troisième jeudi du mois de 9 heures à 12 heures.

POUR LE TRIMESTRE A VENIR, LES DATES RETENUES SONT DONC LE 20 AVRIL, LE 4 ET 18 MAI, LE 1^{ER} ET 15 JUIN.

Il y en aura pour tous, selon vos souhaits ou vos compétences. N'hésitez pas à vous faire connaître en appelant Huguette au 06 51 86 74 77. Nous comptons sur vous ! *Huguette Albouy - Présidente de l'association « Vie et Château*

LA RANDONNEE GASTRONOMIQUE DU LUNDI DE PÂQUES : UNE BELLE REUSSITE DANS UN CADRE IDYLLIQUE

Cette année encore, la traditionnelle randonnée gastronomique du lundi de Pâques, organisée par l'association « chemin faisant », aura connu un beau succès.

Près de 600 personnes auront goûté au plaisir de randonner sur des chemins parfaitement accessibles (6, 13 ou 22 km), dans des paysages magnifiques avec des points de vue remarquables, tout en goûtant aux spécialités du pays (charcuterie, fromage, pain, diverses pâtisseries et douceurs le plus souvent de fabrication locale...).



Suite de la vie associative



Un rendez-vous annuel toujours aussi apprécié, préparé depuis quelques week-ends par une équipe dynamique de bénévoles, rodés à l'exercice. De l'avis général, une belle réussite, avec une météo clémente et un parcours magnifique. Encore merci à l'action des bénévoles de l'association qui ont parfaitement organisé cette randonnée et qui ont permis le déroulement de cette manifestation en toute sécurité. Vivement l'année prochaine pour découvrir un nouveau parcours : le rendez-vous est pris !



Suite de la vie associative



RADIO SAINT-AFFRIQUE

PAROLES RURALES

Paroles rurales, une émission de radio Saint-Affrique qui donne la parole aux agriculteurs le dimanche après-midi, le mardi et le jeudi matin.

Certains de la commune de Saint-Izaire ont été interviewé et d'autres le seront à venir.

Suite de la vie associative



CHATEAU :

Le lundi de Pâques, le club de voitures anciennes Tarn Rétro Auto Club (TRAC) d'Albi est venu faire sa traditionnelle omelette dans la cour, en changeant chaque année de lieu, cette année le château de Saint-Izaire a été choisi.

A midi sont arrivées environ 35 voitures en convoi de la Ferrari, Jaguar, 2 CV ami6..., venant de la Vallée du Tarn et arrivant par « la petite route » de Faveyrolles... L'après-midi Huguette et Gérard ont fait visiter le château aux 70 personnes ... Un agréable après-midi convivial sous le soleil.



Liste des gîtes et chambre d'hôtes

ALBOUY Huguette : 06.51.86.74.77 huguette.albouy@gmail.com
ALRIC Laurence : 06.71.88.76.82 alricjean-marc@orange.fr
BESSET Jacques : 06.03.03.11.40 jacquesbesset@yahoo.fr
DEFOSSE Agnès : 06.38.43.41.21 agnesdefosse@orange.fr
Gîte janolles : 06.45.88.88.65 info@reve-aveyron.com 06.43.50.22.41
HINI Elise : 06.86.16.80.86 hini.elise@orange.fr 05.65.97.59.04
MERIC Isabelle : 06.34.63.42.11 meric.isabelle@gmail.com
SOULIE Roselyne : 06.75.57.03.07 roselyne-soulie@orange.fr
DE HAAN Wilfried : location juillet et août



Liste entreprises de la commune

Garage CROS : 05.65.99.41.15 garage12480@laposte.net
Laurence ALRIC : 06.71.88.76.82 alricjean.marc@orange.fr
Xavier BRO : 06.78.61.21.76 sxbro12480@orange.fr
Gaec de saelles : 07.89.33.55.76 gaecdesaelles@gmail.com
Auberge de La Valette : 07.89.29.66.12 aubergedelavalette@yahoo.fr
Gaetan DURAND : 06.75.46.24.17 ou 06.76.44.29.95 gaeau@hotmai.com
Entreprise Rouquette : 05.65.99.41.18 brigitte.rouquette@hotmail.fr
BOUSQUET Rose : 05.65.99.41.17
MAIRE Dominique : 06.20.87.69.59
Daffas électricité : 06.80.17.53.45 mickaeldaffas@yahoo.fr
ARTIGAS Alain : 06.79.33.62.82 apcd12@orange.fr

